



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMpte-RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE 17/03/2025 A 20 HEURES 30

Nombre de conseillers

en exercice: 33

Présents : 24 puis 25

Pouvoirs : 7

Votants : 31 puis 32

**Présents** Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA (arrivée à la délibération n° 2), Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.

**Absent(s) ayant remis un pouvoir :**

M Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Gerbert RAMBAUD

M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à M Daniel MALOSSE

Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Daniel JULLIEN

Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à Anne Lanson

Mme Aline DURAND donne pouvoir à Stéphane Gillet.

M Christian NEUVILLE donne pouvoir à M Safi BOUKACEM

Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Henri COQUARD

**Absents :**

Mme Chantal BERTHILLON

M Joao DA ROCHA (absent à la 1<sup>ère</sup> délibération, Arrivée pour vote à compter de la 2<sup>ème</sup> délibération)

**Secrétaire :** Mme Béatrice DUMORTIER

**Délibérations :**

1. **FINANCES – Création d'un budget annexe « Réseau de chaleur ».**

Le Conseil municipal, **par 31 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Décide** de créer un budget annexe Réseau de chaleur de Vaugneray

**Autorise** Monsieur le Maire à opérer les écritures d'ordre et budgétaires entre le budget général et le budget annexe, et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2. **FINANCES – Bilan de la politique de formation des élus.**

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Prend acte** du bilan annuel 2024 de formations des élus de la commune

Bilan de la formation des élus 2024	
Budget 2024	Actions de formation financées par la commune
3 000 €	Néant

3. **FINANCES – Bilan des opérations foncières réalisées sur l'exercice budgétaire 2024.**

Le Conseil municipal, **par 28 voix pour 4 abstentions (unanimité des suffrages exprimés)**

**Approuve** le bilan annuel des opérations foncières sur l'exercice budgétaire 2024

**Dit que** le bilan sera annexé au compte financier unique 2024.

**Tableau récapitulatif des acquisitions 2024**

Adresse	Acte notarié	Montant de l'acquisition	Frais	Total	Mode d'acquisition	Observations
Chemin des Vignes	26/01/2024	0,00 €	-	0,00 €	Amiable	Assiette d'une partie du chemin
Chemin de Lafoy	22/03/2024	124 500,00 €	10 187,88 €	134 687,88 €	Amiable	Acquisition parcelles I 229 et I 230
Bd des Lavandières	11/04/2024	60 000,00 €	3 180.34 €	63 180.34 €	Amiable	Réserve foncière extension mairie
Lot. Les Terrasses de la Maletière	09/07/2024	1,00 €	-	1,00 €	Amiable	Voirie et espaces communs Les Terrasses de la Maletière
5 rue des Chaponnière	25/07/2024	570 000.00 €	-	570 000,00 €	Amiable	Réfectoire et centrale réseau de chaleur

**Tableau récapitulatif des cessions 2024**

Adresse	Acte notarié	Montant de la cession	Frais	Total	Mode d'acquisition	Observations
-	-	-	-	-	-	-

#### 4. FINANCES-Budget principal - approbation du compte financier unique 2024

Le Conseil municipal, **par 25 voix pour ; 5 contre (majorité des suffrages exprimés)**

**Le maire sort de la salle et ne prend pas part au vote et le pouvoir de Mme FERNI n'est pas pris en compte**

**Approuve** le compte financier unique pour l'exercice 2024 pour le budget principal et ses budgets annexes.

**Constate** aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les données du comptable relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. La procédure de confection du CFU est en effet commune à l'ordonnateur et au comptable public et est entièrement dématérialisée.

#### 5. FINANCES – Budget annexe « PLH » - approbation du compte financier unique 2024

Le Conseil municipal, **par 25 voix pour ; 5 abstentions (unanimité des suffrages exprimés)**

**Le maire sort de la salle et ne prend pas part au vote et le pouvoir de Mme FERNI n'est pas pris en compte**

**Approuve** le compte financier unique pour l'exercice 2024 pour le budget principal et ses budgets annexes.

**Constate** aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les données du comptable relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. La procédure de confection du CFU est en effet commune à l'ordonnateur et au comptable public et est entièrement dématérialisée.

#### 6. FINANCES – Budget annexe « Pôle santé » - approbation du compte financier unique 2024

Le Conseil municipal, **par 27 voix pour ; 3 abstentions (unanimité des suffrages exprimés)**

**Le maire sort de la salle et ne prend pas part au vote et le pouvoir de Mme FERNI n'est pas pris en compte**

**Approuve** le compte financier unique pour l'exercice 2024 pour le budget principal et ses budgets annexes.

**Constate** aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les données du comptable relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. La procédure de confection du CFU est en effet commune à l'ordonnateur et au comptable public et est entièrement dématérialisée.

#### 7. FINANCES – Budget principal - affectation du résultat de fonctionnement 2024

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Décide** de procéder à l'affectation du résultat du budget principal de la commune comme précédemment exposée.

#### 8. FINANCES – Budget annexe « PLH » - affectation du résultat de fonctionnement 2024

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Décide** de procéder à l'affectation du résultat du budget annexe « Politique Locale de l'Habitat » de la commune comme précédemment exposée.

#### 9. FINANCES – Budget annexe « Pôle santé » - affectation du résultat de fonctionnement 2024

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Décide** de procéder à l'affectation du résultat du budget annexe « Pôle Santé » de la commune comme précédemment exposée.

#### 10. FINANCES – Budget principal – vote des taux d'imposition 2025

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Adopte** les taux suivants :

	Taux 2025
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	10,30%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	28,92%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41,04%

#### 11. FINANCES- Budgétisation de la contribution de la commune aux charges du SYDER – Exercice 2025

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Décide** de budgétiser la totalité de sa participation au SYDER pour l'année 2025 soit 19 337,73€.

**Dit que** cette participation sera prévue au compte 65541.814 « contributions au fonds de compensation des charges territoriales » du budget communal 2025.

#### 12. FINANCES - Budgétisation de la contribution de la commune aux charges du Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (S.A.G.Y.R.C.) – Exercice 2025

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Décide** de budgétiser la totalité de sa participation au Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC) pour l'année 2025.

**Dit que** cette participation sera prévue au compte 65 541.831 « contributions aux organismes de regroupement » du budget communal 2024.

13. FINANCES – Budget principal - vote du budget primitif 2025

Le Conseil municipal, **par 27 voix pour ; 5 abstentions (unanimité des suffrages exprimés)**

**Adopte** le budget primitif du budget principal de la commune nouvelle de Vaugneray pour l'exercice 2025 tel que présenté par Monsieur le Maire.

14. FINANCES– Budget annexe « Politique Locale de l'Habitat » - vote du budget primitif 2025

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Adopte** le budget annexe « Politique Locale de l'Habitat » pour l'exercice 2025 tel que présenté par Monsieur le Maire

15. FINANCES–Budget annexe « Pôle santé » - vote du budget primitif 2025

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Adopte** le budget annexe « Pôle Santé » du budget principal de la commune nouvelle de Vaugneray pour l'exercice 2025 tel que présenté par Monsieur le Maire.

16. Budget annexe réseau de chaleur de la commune nouvelle de Vaugneray – Vote du budget primitif de l'exercice 2025

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Adopte** le budget annexe « Réseau de chaleur » du budget principal de la commune nouvelle de Vaugneray pour l'exercice 2025 tel que présenté par Monsieur le Maire.

17. ASSOCIATIONS – Subventions - Financement du poste de directeur de la MJC

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Autorise** le versement du solde de la subvention 2024 pour un montant de 15 901,00 € ;

**Autorise** le versement des acomptes de la subvention 2025 pour un montant de 16 456,00 € chacun ;

**Dit que** les crédits nécessaires au règlement de la dépense afférente à la présente délibération seront prélevés au chapitre 65 du budget principal.

18. SCOLAIRE- Subvention exceptionnelle-Association des familles du Chardonnet

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Décide** d'allouer à titre exceptionnel une subvention de 300€,

**Dit que** cette dépense sera imputée à l'article 6574 du budget principal de la commune.

19. RESSOURCES HUMAINES - Création d'emplois non-permanents - accroissements saisonniers d'activité

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Décide** de la création de 3 emplois non permanents à temps complet sur le cadre d'emploi d'adjoint technique pour un accroissement saisonnier d'activité dans les conditions précédemment exposées à compter du 05 mai 2025 ;

**Autorise** Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une durée de 6 mois maximum sur la période de mai à novembre ;

**Dit que** la rémunération afférente est prévue aux différents comptes concernés du sous-chapitre 64, chapitre 12 du budget 2025 de la commune.

20. FINANCES – Tarifs Secret des Temps

Le Conseil municipal, **par 27 voix pour ; 5 abstentions (unanimité des suffrages exprimés)**

**Approuve** la création des tarifs

**Fixe** les tarifs dans les conditions susmentionnées dès l'entrée en vigueur de la présente délibération.

**Précise** que la délibération n° 2024 12 16-01 sur les tarifs communaux sera complétée par cette délibération

**Dit que** les recettes seront créditées au budget principal 2025.

**Communications :**

1. Information sur les décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal (L.2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales).

Séance levée 22h45 Vu par Nous, Daniel JULLIEN, Maire de la commune de Vaugneray (Rhône), pour être affiché le 20/03/2025 à la porte de la Mairie

